

**Comité de la rémunération des procureurs
aux poursuites criminelles et pénales**

2019 - 2023

Me Guy Lemay, CIRC, président
Me Yves Morin, Ad.E. ■ M. Clément D'Astous

Par courriel

Montréal, le 19 février 2018

Me Sonia Lebel
Ministre de la Justice
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
1200, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4M1

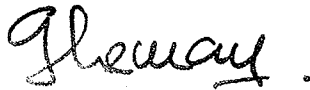
OBJET : Prévisions budgétaires du Comité

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 19.10 de la *Loi sur le processus de détermination de la rémunération des procureurs aux poursuites criminelles et pénales et sur leur régime de négociation collective*, RLRQ, c. P-27.1, nous vous soumettons les prévisions budgétaires du Comité pour l'exercice financier en cours se terminant le 31 mars 2019, et pour l'exercice financier suivant du 1^{er} avril au 30 septembre 2019.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.

Le président,



Me Guy Lemay, CIRC

p.j.

c.c. Les membres du Comité

**Comité de la rémunération des procureurs
aux poursuites criminelles et pénales**

2019 - 2023

Me Guy Lemay, CIRC, président
Me Yves Morin, Ad.E. ■ M. Clément D'Astous

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

(excluant les taxes)

CATÉGORIES DE DÉPENSES	PÉRIODE DE DÉCEMBRE 2018 AU 31 MARS 2019	PÉRIODE DU 1 ^{ER} AVRIL 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2019
Honoraires et frais de déplacement et de séjour des membres du Comité	10 000 \$	150 000 \$
Honoraires et débours du secrétariat général	10 000 \$	110 000 \$
Honoraires et débours de l'expert	---	30 000 \$
Frais de sténographie	---	10 000 \$
Location de salles	---	5 000 \$
Fournitures et approvisionnement	---	5 000 \$
Révision linguistique	---	5 000 \$
Divers	---	5 000 \$
TOTAL	20 000 \$	320 000 \$